

Compte-rendu de réunion

Commission Permanente des Sports

Mercredi 3/07 à 15H00

Lieu : Visioconférence

Présents en visioconférence : Éric Raynaud (ASCE75 PAP/DTBS), Thierry BERTIER (ASCE78), Sébastien Lagache (ASCE44 Cerema), Véronique Moufle (ASCE14), Aurélie Huet (ASCE74), Jean-Marc Vinsonneau (ASCE31).

Excusés : Peggy Ottélohé (ASCEET59), Patrick Le Crom (Fnasce).

☆☆☆☆☆

Point 1 – CHALLENGES 2024:

- Trail (15^e) – ASCET 82 – 9 mai 2024 à St-Antonin Noble Val (82)

Le bilan financier, une fois la 3^e aide fédérale et l'aide culturelle perçues (1500 € et 500 €) sera déficitaire de 124,00 €. Il reste encore à verser les aides de nos partenaires (voir point 3).

Décision OK pour versement de la 3^e aide fédérale.

- Enduro carpes (12^e) – ASCE 86 – du 17 au 19 mai 2024 à La Puye (86)

Les bilans et rapports sont arrivés. À la vue du bilan financier, l'Asce 86 ne demande pas de versement d'aide onéreuse.

Décision Ok versement 3^e aide fédérale.

Point 2 – CHALLENGES FUTURS 2024:

- Autour des drones (1^{er}) – ASCE 86 – du 13 au 15 septembre 2024 à Rouillé (86)

Le président de l'Asce 86 a envoyé un message le 02/07, malgré plusieurs relances, faute d'inscrits le challenge est annulé.

L'Asce a déjà effectué le remboursement de l'aide fédérale perçue lors de la signature de la convention (1 000€).

- Swim Run (2^e) – ASCE 34 – 4 au 6 octobre 2024 à La Grand-Motte (34) →

Chargée du suivi du dossier → P. Le Crom

Une dernière relance sera faite la deuxième semaine de juillet.

Éric a pris contact avec Isabelle PASTORELLI et lui propose de maintenir le challenge.

À ce jour 5 inscrits (de 3 Asce), il n'y a pas encore les inscrits du 34.

Isabelle a refait un budget à la baisse.

Après discussion en commission cette proposition est validée.

Eric confirme la présence de la CPS pour la manifestation (Jean-Marc) et verra avec le CDF si présence de celui-ci, peut être Roland ou Bruna pour diminuer les coûts. (inscriptions à faire).

- Pétanque (48e) – ASCE 31 – du 20 au 22 septembre 2024 à Bagnères-de-Luchons (31) → Chargée du suivi du dossier → S. Lagache.

Des changements dans les inscriptions, de nouveaux joueurs pris sur la liste d'attente.

340 joueurs, capacité max. À ce jour pas de représentant de l'Urasce, quid de la commission de contrôle ?

É. Raynaud et S. Lagache vont commencer les vérifications des inscrits.

Représentants fédéraux CPS S. Lagache et É. Raynaud , CDF BCO et GL É. Raynaud appel GL (Inscriptions à régler par É. Raynaud).

- Bowling (17e) – URASCE EST – Octobre 2024 du 4 au 6 octobre à Reims (51) →

Chargée du suivi du dossier → P. Le Crom

É. Raynaud doit se mettre en rapport avec l'organisateur pour inscrire les représentants Fédéraux (É. Raynaud pour la CPS et ... pour le CDF).

- Séjour des retraités (1er) – ASCE 47 – du 14 au 21 septembre 2024 à Barbaste (47) → Chargée du suivi du dossier → É. Raynaud

(oublié en séance) É. Raynaud va effectuer le versement de la 2e aide fédérale.

Point 3 – AIDES PARTENARIALES 2024:

Cette année, le montant des aides partenariales GMF et BFM à répartir est de 1 500 € + 900 € soit 2 400 €.

Cette aide est fléchée :

GMF : 500 € pour le CN Pétanque, 500 € pour challenge innovant.

BFM : 900 € pour les récompenses.

La commission valide la répartition suivante (GMF+BFM):

- **Trail** : 200 € + 100 € soit 300 €.

- **Enduro** : 200 € + 100 € soit 300 €.

- **Drones** : 0, challenge annulé.

- **Pétanque** : 500 € + 400 € soit 900 €.

- **Bowling** : 300 € + 300 € soit 600 €.

- **SwimRun** : 200 €.

Il resterait 100 € de la GMF et 0 € BFM à utiliser si quiz KAHOOT en fin d'année.

Point 4 – MAI à vélo 2024:

64 ASCE ont participé, soit **243** cyclistes.

Les classements sont sur le site fédéral, ASCE 74 remporte le challenge.

À voir si récompenses, chèques KDO ?

Point 5 – JOP'TE POUR LES BASKETS 2024:

30 ASCE et 48 équipes participantes identifiées.

Classement pour l'attribution du challenge FNASCE :

- 1^{er} - ASCE 74 avec 1512 trophées,

- 2^e - ASCE 3 avec 906 trophées,

- 3^e - ASCE 14 avec 848 trophées.

Classement par équipe :

- 1^{er} - ASCE 74 «Marche ou rêve 74» avec 364 trophées,
- 2^e - ASCE 03 - «Les JOP-Trotteurs de l'Allier» avec 361 trophées,
- 3^e – ASCE 69 - «Les run in gones» avec 337 trophées.

À voir si récompenses, chèques KDO ?

Point 6 – CANDIDATURES CPS 2024 :

Au jour de la réunion 3 candidatures nous sont parvenues :

- **Sophie DAUCOURT**, (ASCE 25 DREAL),
- **Bruno STEHLIN**, (ASCE 90),
- **Patrick BONNIN**, (ASCE 33).

Pour info, depuis sont arrivées 2 autres candidatures, **Élodie JUTEAU** (ASCE 86) et **Alain CONTINSOUZA** (ASCE 46).

Point 7 – CANDIDATURES CHALLENGES 2025 :

- **TRAIL (16^e)** : Avril (dates à préciser) à SISTERON (ASCE 04) courrier reçu le 17/05/2024.

- **BOWLING (20^e)** : du 13 au 15 juin à MISEREY SALINES (25) URASCE BFC courrier reçu le 05/06/2024.

- **PADEL (1er)**: du 27 au 29 septembre à PETIT QUEVILLY (ASCE76) courrier reçu le 20/06/2024.

- **PETANQUE (50^e)** : du 19 au 21 septembre à VANNES (ASCE 56), lettre de candidature en attente.

- **TRAIL (17^e)** : du 23 au 25 octobre à CARCASSONNE (ASCE 11) courrier reçu le 24/06/2024.

Point 8 – QUESTIONS DIVERSES :

L'ASCE 11 a informé É. Raynaud que le séjour randonné 2023 n'apparaissait pas sur le site et que l'aide culturelle attendue budgétée (500 €) n'était pas versée.

É. Raynaud se renseigne auprès du chargé de dossier pour la diffusion sur le site et se rapproche du secteur culture pour l'aide.

L'ASCE 14 a fait une demande pour la création d'une section Tennis de table.

Les documents reçus montrent une dépense d'un montant de 464 €.

La CPS propose une aide de 232 €.

Proposition validée à l'unanimité.

É. Raynaud fera la fiche d'engagement correspondante.

Octobre Rose

É. Raynaud a vu sur internet qu'une ASCE proposait déjà des activités en lien avec le portage des politiques ministérielles (Octobre Rose....).

Il s'est rapproché de celle-ci pour avoir une petite communication (photos, bilans moral et financier).

É. Raynaud demande de réfléchir si cette année, comme les deux précédentes la CPS choisit un thème de travail (CDM RUGBY en 2023 et JO PARALYMPIQUES en 2024).

À l'issue de la réunion, É. Raynaud remercie très chaleureusement V. Moufle et A. Huet qui quittent la commission, pour leurs travaux et leurs implications pendant ces années partagées.